
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 19 mars 2020 à 13 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur
Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement
Madame Marika MERCURE, Régisseur
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 adopté par la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités (arrondissements) de tenir les séances du conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication, notamment par téléphone.

Les conseillers d'arrondissement, messieurs Christian Larocque et Yves Sarault ont participé à cette séance par téléphone

Cette séance a été webdiffusée sur le site internet de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 13 h 30.

Le maire d'arrondissement explique brièvement les mesures prises par la Ville de Montréal dans le cadre de la crise d'urgence sanitaire de la COVID-19 et plus particulièrement, celles qui ont un impact sur les services aux citoyens de l'arrondissement.

CA20 28 076

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du jeudi 19 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA20 28 077

Octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 \$, taxes incluses pour le service d'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 \$ à cette fin.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'octroyer un contrat d'une durée de 13 mois, soit du 30 mars 2020 au 26 mars 2021, à Entretien Mana inc. au montant de 66 155,47 \$, taxes incluses pour le service de l'entretien ménager pour 6 bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à l'appel d'offres numéro 20-18113 et autoriser une dépense maximale de 66 155,47 \$ à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1200253001

CA20 28 078

Autoriser la prolongation du contrat de service de gardiennage pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres numéro 19-17533 - Trimax Sécurité inc., pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 \$ à 78 918,84 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- d'autoriser la prolongation du contrat avec Trimax Sécurité inc. pour le service de gardiennage dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Appel d'offres numéro 19-17533, pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 39 459, 42 \$ à 78 918,84 \$ taxes incluses;

- d'autoriser une dépense de 39,459.42 \$, taxes incluses;

- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1200364001

CA20 28 079

Octroyer un contrat à "FNX-INNOV Inc." pour effectuer l'analyse post-inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une dépense maximale de 98 977,38 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres par voie d'invitation écrite numéro 2020-01.

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

1. D'octroyer, à la firme « FNX-INNOV Inc. », un contrat pour effectuer l'analyse post-inondations 2019 dans quelques secteurs de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève;
2. D'accorder à la firme « FNX-INNOV Inc. » un montant de 98 977,38 \$, incluant les taxes, pour la réalisation du mandat;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1207474004

CA20 28 080

Levée de la séance

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 19 mars 2020, à 13 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2020.